

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 juin 2023

---

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES  
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 1178

présenté par  
M. Marion

à l'amendement n° 1 de M. Garot

-----

**APRÈS L'ARTICLE 2**

À l'alinéa 9, substituer à la seconde occurrence du mot :

« des »

le mot :

« les ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à préciser que le rapport, remis au Parlement par le Gouvernement, analyse l'opportunité et formule des propositions quant au ciblage de l'ensemble des aides à l'installation vers les zones où l'offre de soins est la plus dégradée.